

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA JUSTICE

DIRECTION GENERALE DE L' ADMINISTRATION
PENITENTIAIRE ET DE LA REINSERTION
ECOLE NATIONALE DES FONCTIONNAIRES DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRES
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF): 408004001100031

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des Articles 46 et 53 de la loi n°23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et l'Article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, L'école Nationale Des Fonctionnaires De L'administration Pénitentiaire -Koléa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'appel d'offres national ouvert n°02/2026 portant fourniture de denrées alimentaires au profit de des annexes de l'école nationale des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire- Site n°02 : Annexe de L'ENFAP M'sila et Site n°03 : Annexe de L'ENFAP ksar chellala – Tiaret), en denrées alimentaires, par marché à commandes, pour l'année 2026. en lots séparés selon les sites à approvisionner, comme suit :

- Lot n°07 : poisson frais au Site n°02 : Annexe de L'ENFAP M'sila.
- Lot n°06 : pains ordinaires et pâtisseries au Site n°03 : Annexe de L'ENFAP ksar chellala – Tiaret.

Publié dans les quotidiens "السياسي" et " ALGER 16 ", la presse électronique " et le BOMOP, qu'à l'issue de l'évaluation des offres, les marchés sont attribués provisoirement selon les résultats détaillés dans le tableau ci-dessous.

L'analyse et l'évaluation des offres conformément aux critères de choix prévus dans le cahier des charges a donné les résultats détaillés dans le tableau suivant :

Site n° :	Entreprise	N.I.F	LOT N°	Montant de l'Offre Max avant correction DA/TTC	Montant de l'Offre Max après correction DA/TTC	Note Tec.../1 00	NB
Site n°02 : Annexe de L'ENFAP M'sila	BENAMOR ABDALLAH	16628020003813402801	Lot n°07 : poisson frais	472 000.00	472 000.00	70	Moins disant
Site n°03 : Annexe de L'ENFAP ksar chellala	HAIF MESSAOUDA	27114290093615901400	Lot n°06 : pains ordinaires et pâtisseries	1 047 500.00	1 047 500.00	100	Offre Unique

Le choix de l'entreprise est motivé par l'offre financière (TTC) **moins disante**.

Tout soumissionnaire qui sont intéressé, peut rapprocher au plus tard 03 jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours auprès de la **commission des marchés** auprès de l'Ecole nationale des fonctionnaires de l'administration pénitentiaires, **sise à l'évitement Koléa Vers Karkouba w. Tipaza**, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première publication du présent avis dans la presse nationale ou dans le BOMOP.